



sainte-gertrude2.com

Forme 1

Table des matières

Téléchargez notre flyer.....	2
Notre vidéo Forme 1 TEACCH :.....	3
Notre vidéo Forme 1 moyen :	3
Projet pédagogique	4
Le projet pédagogique de la forme 1 travaille 3 axes :	4
Un projet en une phase :	4
Responsables :	4
Finalités	5
Que reçoit l'élève à la fin de sa scolarité ?	5
Structure.....	7
Le travail d'une équipe, des partenariats incontournables	8
Organisation des activités éducatives	8
Le Plan Individuel d'Apprentissage	9
Des éléments d'évaluation.....	9
Les collaborations.....	10
La grille horaire.....	11

Téléchargez notre flyer : (cliquez sur l'image)

2 types de classes :

- Classes à pédagogie adaptée TEACCH
- Classes de pédagogie traditionnelle



Qui encadre les élèves de Forme 1 ?

- Des professeurs
- Des éducateurs
- Des puéricultrices
- Des logopèdes
- Un service social

Collaboration avec le centre PMSS



Accès :

- ❖ La gare SNCB de Brugelette est à 100 mètres de l'Institut (Ligne Ath – Mons)
- ❖ Au départ d'Ath (8 km/ temps : 10 min)

Prendre la N56 en direction de Mons. Traverser le village de Maffle et continuer tout droit jusqu'au rond-point de Chièvres. Au rond-point, prendre la 2e sortie afin de continuer sur la N56 pendant 1.8 km. Au carrefour suivant tourner à gauche, sur la N523, direction Brugelette. Au carrefour suivant, l'Institut est situé sur votre gauche.

Institut d'Enseignement Secondaire Spécialisé Sainte-Gertrude

Forme 1

Adaptation sociale



RUE DE BAUFFE, 2
7940 BRUGELETTE
Tél : 068/45.49.41
Fax : 068/45.42.52

Responsables :
Mme Labiau P.
pascale.labiau@sainte-gertrude.be
Mme Flamme R-M
rose-marie.flamme@sainte-gertrude.be

Inscriptions : informations sur le site de l'école.

Site internet : www.sainte-gertrude.be

Notre vidéo Forme 1 TEACCH :



Notre vidéo Forme 1 moyen :



Projet pédagogique

Classes à pédagogie adaptée : Aphasie / Dysphasie – Autisme – Polyhandicap

Le projet pédagogique de la forme 1 travaille 3 axes :

- La socialisation
- La communication
- L'autonomie

Pour cela, l'école met en place différentes activités telles que :

- Élaboration d'un spectacle de fin d'année
- Participation aux différentes marches ou activités organisées par des centres d'accueil ou écoles.
- Réalisation de courses dans de grandes surfaces ou marchés locaux pour réaliser différentes recettes en classe lors du cours de cuisine.
- Organisation d'excursions et de classes de dépaysement.
- Organisation d'animations ou de projets au sein de l'école en fonction des événements ou fêtes durant l'année scolaire (Halloween, carnaval...)
- Possibilité d'organiser des stages dans les centres susceptibles d'accueillir nos élèves.
- Respect de l'environnement : apprentissage du tri des déchets...
- Construction de divers outils de travail selon les besoins de chaque enfant
- fardes de communication (PECS),
- horaire journalier
- tableau de présence
- calendrier (anniversaires, classes de mer, retours famille)...

Un projet en une phase :

« L'enseignement secondaire spécialisé de forme 1 contribue à l'éducation des élèves en assurant le développement optimal de leurs aptitudes pour favoriser leur épanouissement personnel et leur assurer une autonomie la plus large possible ».

(Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004 – Article 48).

Responsables :

Madame Labiau - Coordinatrice Forme 1

Madame Flamme - Cheffe d'atelier Forme 1

Finalités

Il est important de garder à l'esprit que la finalité de la Forme 1 est l'intégration dans un milieu de vie adapté. C'est bien en partenariat avec l'ensemble des intervenants internes et externes à l'école que cette finalité pourra être atteinte.

« L'école, de par son expertise et la connaissance approfondie qu'elle acquiert des besoins spécifiques de chaque élève, initiera cette transition. Celle-ci s'effectuera en partenariat :

- avec l'élève (selon ses capacités),
- ses parents ou responsables,
- le CPMS,
- le monde associatif,
- le monde de l'emploi et les instances régionales et fédérales qui assureront son éventuelle prise en charge à l'âge adulte.

L'objectif est de l'accompagner et de l'aider à réaliser son projet personnel d'insertion dans le monde des adultes ». (circulaire 4623 du 4 novembre 2013 – Plan individuel de Transition – Pit).

Lors de l'entrée de l'élève au sein de l'établissement, le PIT (plan individuel de transition) est créé collégalement pour sa future vie d'adulte, celui-ci est complété à l'aide des parents, des enseignants, du paramédical, des éducateurs, de l'élève, du centre PMS et de la direction.

Nous mettons en œuvre différentes situations d'apprentissages en relation avec les Balises de la Forme 1.

Voici quelques exemples de situations d'intégration :

- Activités culinaires : réalisation d'une préparation que l'on déguste ensuite en classe
- Activités ménagères : participation aux tâches quotidiennes (mise de la table, balayage...)
- Réaliser les courses au magasin : faire la liste des ingrédients nécessaires pour la recette de cuisine et aller les acheter
- Projets spécifiques : se rendre à la poste, les sorties extrascolaires, aller au marché hebdomadaire du village, classe de dépaysement, piscine, hippothérapie.
- ...

En vue de viser un maximum le développement de l'adolescent pour son passage vers l'âge adulte.

Des stages sont également organisés en partenariat avec les centres de jour pour les élèves de Forme 1 pour une éventuelle inscription pour leurs vies d'adulte.

Pour les classes à pédagogie adaptée, de petits stages sont organisés en interne pour viser l'autonomie, la socialisation et la communication.

Que reçoit l'élève à la fin de sa scolarité ?

À l'issue de sa scolarité, l'élève recevra une attestation de fréquentation non qualifiante.

Il repart avec un bagage tel que son PIA qui reprend les différents objectifs travaillés au cours de sa scolarité. Lors de son parcours scolaire, l'élève aura acquis un maximum de compétences et d'apprentissages en vue d'une autonomie la plus large possible pour sa vie future.

(Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004 – Article 49)



Structure

Un projet en une phase :

« L'enseignement secondaire spécialisé de forme 1 contribue à l'éducation des élèves en assurant le développement optimal de leurs aptitudes pour favoriser leur épanouissement personnel et leur assurer une autonomie la plus large possible ».

(Décret organisant l'Enseignement spécialisé du 3 mars 2004 – Article 48).

Des activités diverses en lien avec le projet d'établissement sont organisées pour permettre à l'ensemble de l'équipe éducative, pédagogique et paramédicale d'observer l'élève et l'aider ainsi que sa famille à le préparer à « l'après-école ».

C'est une collaboration avec la famille et des partenaires extérieurs tels que :

- Centre psycho-médico-social (P.M.S.S.)
- Institutions :
 - L'IMP l'Esperanderie
 - L'IMP Ste Gertrude de Brugelette
 - Le centre de Cerfontaine
 - Le H.A.P.C.F Lessines
 - L'oiseau bleu
 - L'Institut la Porte Ouverte de Blicquy
- Centre de guidance : S.U.S.A. (rôle d'accompagnement).
- Service d'aide à la jeunesse (S.A.J.) : Rebond.
- Services médicaux et paramédicaux :
- Puéricultrices
- Assistants sociaux
- Logopèdes

Ces activités sont variées, fonctionnelles et font sens pour l'élève. Elles prennent compte de la globalité de l'élève et sont en lien avec le projet d'établissement.

Les domaines dans lesquels ces activités sont développées :

- Domaine cognitif :
 - Les méthodes PECS et Sésame, utilisation de pictogrammes.
- Domaine psychomoteur :
 - Activités culinaires
 - Activités d'hippothérapie
 - Activités artistiques
 - Activités de psychomotricité, d'éducation physique et de natation.
 - Activités musicales
- Domaine socio-affectif :
 - Relaxation
 - Jeux de société et de coopération
 - Classes vertes ou de mer
 - Activités extérieures (cinéma, bowling, marches, activités ludiques sur le thème des fêtes...)
 - Effectuer des achats pour les activités culinaires

La souplesse de la grille horaire de la forme 1 facilite le développement et l'organisation de ces activités qui contribuent à l'apprentissage de la communication, de la socialisation et de l'autonomie dans le but d'une intégration sociale dans un lieu de vie adapté.

Le travail d'une équipe, des partenariats incontournables

Il importe d'insister sur le fait que toute l'équipe (enseignants, paramédicaux, éducateurs) contribue au développement optimal de l'élève dans sa globalité, quel que soit le domaine (socio-affectif, psychomoteur ou cognitif) ou encore l'axe de travail (socialisation, communication et autonomie) abordé. En effet, c'est par la convergence des approches et la cohérence de toute l'équipe que l'efficacité et la pertinence du travail autour et avec l'élève seront garanties.

Les parents, les responsables légaux ou référents sont des partenaires incontournables. Ils ont une connaissance du jeune sur laquelle s'appuyer. C'est pourquoi, dès l'inscription, il est essentiel d'établir une collaboration avec eux. Les écouter, les comprendre, les impliquer, les accompagner dans des projets, les informer des différentes possibilités d'avenir et des partenariats possibles est inéluctable.

Un autre partenaire professionnel essentiel est le CPMS. Il est présent dans l'école et/ou dans les Conseils de classe. Il participe au processus éducatif de l'élève et à la mise en œuvre de moyens pour le faire progresser. Il collabore à l'orienter dans la construction de son projet de vie personnel et scolaire. Il est un soutien auprès des personnes encadrant le jeune et identifie les ressources et les compétences de son milieu de vie.

Organisation des activités éducatives

Le concept de leçon n'est pas exploitable.

L'enseignement secondaire spécialisé de forme 1 s'articule autour d'activités éducatives sans lien direct avec celles des autres formes de l'enseignement secondaire spécialisé.

Les priorités éducatives sont rencontrées notamment :

1. en adoptant l'évaluation formative ;
2. en mettant en œuvre une didactique équilibrant développement des compétences sociales et approches individualisées.

La partie du [projet d'établissement](#) qui concerne l'**enseignement secondaire spécialisé de forme 1** est un cadre de travail pour l'équipe éducative prenant en charge les élèves.

Elle doit être régulièrement ajustée pour prendre en compte l'évolution des données de la vie sociale.

Les données du **Plan Individuel d'Apprentissage** sont fixées en fonction du projet d'établissement pour l'enseignement secondaire spécialisé de forme 1.

Les activités éducatives relèvent d'une approche globale. Elles sont régulièrement planifiées par le **Conseil de classe**.

Chaque membre des personnels enseignant, auxiliaire d'éducation, social, paramédical et psychologique prestant dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 1 :

1. adhère au projet d'établissement pour l'enseignement secondaire spécialisé de forme 1 ;
2. possède les compétences éducatives requises pour cette forme d'enseignement ;
3. est reconnu capable, par le chef d'établissement, de prendre en charge les élèves de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 1, et prioritairement sur base de volontariat.

Le Plan Individuel d'Apprentissage

Dès l'entrée d'un élève en secondaire, la préoccupation de son devenir après l'école doit être considérée. C'est pourquoi l'identification et la reconnaissance des besoins spécifiques de chacun se font sur 3 niveaux : " éducatives, pédagogiques et paramédicales ". Ils seront déterminants dans l'élaboration du Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) ainsi que pour le Plan Individuel de Transition (PIT).

- Le PIA :
- Les informations d'ordre familiales.
- Les informations d'ordre générales.
- Domicile de l'élève
- Coordonnées des différents intervenants extérieurs à l'école.
- Le parcours institutionnel et scolaire de l'élève avant son entrée dans l'école.
- Les différents intervenants de l'élève au sein de l'école.
- Les ressources et difficultés de l'élève.
- L'objectif à travailler, les moyens mis en place, les critères d'évaluation ainsi que l'échéance fixée.
- Le PIT (Plan individuel de Transition).
-

« Le PIT intégré dans le PIA est une démarche réflexive qui tend à établir, dès l'inscription en enseignement secondaire spécialisé, les liens nécessaires entre les différents partenaires en vue d'élaborer et de favoriser le continuum école-vie adulte »

(Circulaire 4623 du 4 novembre 2013 – Plan Individuel de Transition – PIT).

Il se penche sur le projet de vie futur du jeune et dépasse l'aspect pédagogique. Il comprend toutes les actions ou stratégies mises en œuvre avec le jeune et ses partenaires légaux, afin de lui permettre une insertion sociale.

Le PIT complète la démarche PIA en facilitant l'intégration de l'élève dans la vie adulte.

Des éléments d'évaluation

1. L'enseignement secondaire spécialisé de forme 1 contribue à l'éducation des élèves :
 - en assurant le développement optimal des aptitudes ;
 - en favorisant leur épanouissement personnel ;
 - en visant l'autonomie la plus large possible.

Il comporte une seule phase dont la durée est déterminée et ajustée, pour chaque élève, par le conseil de classe, assisté de l'organisme chargé de la guidance, sur base des compétences acquises.

2. L'évaluation des élèves est formative et continue de façon à rencontrer les priorités éducatives de l'enseignement de forme 1. Elle résulte d'une didactique équilibrant développement des compétences sociales et approches individualisées.

3. Qui assure l'évaluation des élèves ?

Chaque membre de l'équipe éducative sur base d'une observation précise des activités de vie journalière.

4. Comment évaluer les élèves ?

- Étant individualisée et formative, l'évaluation porte sur les objectifs fixés dans le cadre du plan individuel d'apprentissage.

- Sur base du dossier de référence (P.I.A. forme 1), l'équipe éducative établit, pour chaque élève, la liste des compétences à travailler. Ces listes servent de base à l'observation et à l'évaluation.
- Les données d'évaluation sont relevées et notées sur les fiches individuelles d'évaluation reprises dans le document de référence.

5. Communication des données d'évaluation

- La synthèse des évaluations est réalisée par le conseil de classe et communiquée :
 - à l'élève ;
 - au(x) responsable(s) de l'élève.

Les élèves et leurs responsables sont informés des évolutions réalisées au moins quatre fois par année scolaire.

Cette information est reprise dans le bulletin.

Le double de chaque bulletin est conservé à l'établissement et tenu à la disposition de l'Inspection.

Les collaborations

L'objectif essentiel des collaborations développées dans l'enseignement de forme 1 est d'atteindre le maximum de cohérence et de complémentarité dans toutes les activités éducatives.

La collaboration de l'équipe éducative et des responsables de l'élève est indispensable à l'épanouissement de celui-ci.

Elle peut s'exprimer par :

- la mise en œuvre d'activités communes au sein de l'établissement ;
- l'organisation de réunions à thèmes.

Il est aussi nécessaire de promouvoir des collaborations entre l'équipe éducative et des institutions susceptibles d'accueillir les élèves après leur scolarité.

Dans le cadre de la future insertion sociale de l'élève, la collaboration entre l'équipe éducative et une(des) institution(s) peut prendre la forme d'une mise en situation au sein de celle(s)-ci, par exemple sous la forme de stage(s).

Cette activité éducative dans une(des) institution(s) doit être évaluée régulièrement sur la base d'une grille de compétences élaborée sur base des balises de Forme 1 du SEGEC.

Les orientations de collaborations s'articulent autour du projet d'établissement et du plan individuel d'apprentissage.

L'évaluation des collaborations est une des prérogatives du conseil de classe.

Cette évaluation est formative et continue. Elle implique l'ajustement éventuel des collaborations.

Les collaborations sont développées pour atteindre le maximum de continuité et d'épanouissement pour l'enfant.

La grille horaire

L'adolescent(e) reste dans cette structure jusqu'à 21 ans inclus.	
Cours de religion	2 H
Cours d'adaptation sociale et d'éducation gestuelle	30 H
FORMATION	
TOTAL	32 H

Nous nous attachons à fortifier les notions mères :

- l'autonomie, c'est-à-dire les habitudes à table, la toilette, l'habillement, les déplacements...
- la communication, c'est-à-dire le langage, l'expression, la compréhension, les distinctions, le nombre, l'écrit...
- la socialisation, c'est-à-dire le jeu, l'aide à diverses tâches, les sorties...
- les contrôles moteurs, c'est-à-dire les mouvements du corps, l'équilibre, la dextérité, l'adresse, la rapidité...

Toutes ces notions sont acquises par des activités :

- créatrices : bricolage, peinture, modelage, musique, ...
- mentales : exercices scolaires de systématisation, ...
- sportives : gymnastique, marche, natation, hébertisme, ...

Matériel nécessaire par enfant :

- Un cartable,
- un plumier (bic, crayon noir, une gomme, un taille-crayon).
- L'école fournit l'ensemble des fournitures classiques (journal de classe, colle, pinceaux, matières premières, etc.)

Nous demandons un abonnement à une revue pédagogique, une pochette de marqueurs, un équipement de gymnastique (short/collant bleu, T-shirt blanc avec le logo de l'école et des chaussures de sport).



